collège Jacques Monod

académie Nantes

éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Projet d'établissement 2018 - 2021

L’obligation du projet d’établissement est définie par la loi d’orientation de juillet 1989 (article 18) et précisée par la circulaire du 17 mai 1990.

Le Projet d’établissement est « l’ensemble cohérent des méthodes et des moyens spécifiques que l’établissement se donne pour atteindre les objectifs nationaux de réussite des élèves en intégrant les données de son histoire et de son environnement, les contraintes auxquelles il est assujetti et les atouts dont il dispose ».

Un diagnostic partagé

Le collège Jacques MONOD s'appuie sur une large offre pédagogique qui a permis dans les dernières années une augmentation significative de ses effectifs. Les sections sportives scolaires, les Classes à Horaires Aménagés Musique et les différentes langues vivantes enseignées permettent au collège un attrait local indéniable.

L'établissement bénéficie de partenariats solides avec le conservatoire départemental de Laval mais aussi avec les fédérations sportives qui permettent la viabilité de projets forts et essentiels à la réussite de tous les élèves.

Ce nouveau projet va conduire toutes les actions des années à venir et doit non seulement s'appuyer sur ces partenariats existants mais aussi en créer de nouveaux pour encore rendre plus attractif le collège et mener tous les élèves, quelque soient leurs origines sociales et leurs difficultés, à devenir des citoyens dans un monde qui change.

Pour ce faire, le collège s'appuiera sur la volonté de tous les enseignants et parents d'élèves qui ont tous à cœur de viser le développement du bien être des élèves mais aussi le goût d'apprendre et le dépassement de soi.

Riche de tous ces atouts, notre mission s'inscrit clairement dans le cadre des objectifs nationaux et dans ceux du projet académique.

Un diagnostic partagé

Situation

Le collège Jacques Monod est situé dans le quartier « Les Fourches ». Le quartier a été rénové. Pendant la dernière période 2013-2017, le collège a bénéficié de travaux d'embellissement et d'isolation. Par ailleurs, la quasi-totalité des salles de classe ont été rénovées (peinture, électricité et sol). Les mobiliers, les ordinateurs et les vidéoprojecteurs ont été changés. Les conditions de travail des enseignants sont très satisfaisantes.

Les écoles de secteur

Les élèves scolarisés proviennent de sept écoles primaires dont l'école Charles Perrault qui jouxte le collège. Deux autres écoles sont situées dans le quartier du Bourny. Les élèves sont aussi issus d'écoles rurales des communes de Montigné-Le-Brillant, Ahuillé et Nuillé-Sur Vicoin. Une autre école se trouve en direction du centre-ville. A la rentrée 2018, le collège accueille 470 élèves. Les effectifs se stabilisent à ce niveau depuis 2 ans.

Effectifs du collège

.

Année	2015	2016	2017	2018
Effectifs	429	444	478	472

Un diagnostic partagé

Caractéristiques scolaires et sociales

La répartition de la population dans les Professions Catégories Sociales a évolué au cours des dernières années et fait apparaître une réelle mixité de la population accueillie. Des élèves issues de PCS favorisées sont en hausse (et supérieure à la moyenne départementale) mais en même temps le pourcentage de boursiers augmente très sensiblement.

Répartition par PCS

Pour la rentrée 2017	Etab	Dépt	Aca	France
Cadres supérieurs et enseignants	23.0	15.3	22.8	22.6
Cadres moyens	15.1	13.4	14.2	12.1
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	14.9	25.4	23.8	25.5
Ouvriers et inactifs	41.6	41.5	34.6	34.6
Non renseignée	5.4	4.4	4.5	5.1

Évolution des PCS regroupées

Public + Privé	2015	2016	2017
Cadres supérieurs et enseignants	21,4	22,7	23,0
Cadres moyens	12,4	15,3	15,1
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	18,2	17,1	14,9
Ouvriers et inactifs	43,4	42,8	41,6
Non renseignée	4,7	2,0	5,4

Un diagnostic partagé

Répartition des élèves de niveau collège par taux de bourse

Public + Privé	2013	2014	2015	2016	2017
Taux 1	11,7	11,1	12,1	10,6	14,4
Taux 2	8,3	8,5	8,6	8,8	8,2
Taux 3	9,0	9,4	12,1	11,5	9,8
Ensemble	29,1	29,0	32,9	30,9	32,4

Un diagnostic partagé

Orientation

Taux de passage post-3ème

Public + Privé	2013	2014	2015	2016	2017
Redoublement	1,6	1,9	2,7	3,9	1,1
2nde GT	67,2	66,7	64,0	52,4	61,5
2nde PRO	17,2	15,7	19,8	35,9	25,3
CAP	6,3	10,2	2,7	2,9	4,4
Agriculture		2,8	4,5	1,0	1,1
Apprentissage	3,1	1,9	5,4	3,9	nd
Autres situations	4,7	0,9	0,9	0	nd

Le taux de passage en 2GT est de 72 % et supérieur aux moyennes départementales et académiques. Il est à noter que les élèves redoublent moins leurs secondes par rapport aux moyennes départementales et nationales, cette tendance est à surveiller. En revanche, nos élèves de 1ère CAP ne sont que 40% à suivre en 2ème année de CAP. Le taux de réussite au DNB est en forte progression depuis 2 ans, pour atteindre 90 % à la session 2013.

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées

	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de réussite brut	90	86	87	84	82
Valeur ajoutée / Académie	5	0	-2	-3	-7
Valeur ajoutée / France	5	-1	-1	-2	-6

Nos points forts

Une **équipe d'enseignants** investie dans de nombreux projets, actions et dispositifs.
Une offre pédagogique riche et diversifiée :

- Italien LV2.
- Latin à partir de la 5ème.
- Classes CHAM.
- Section sportive scolaire gymnastique.
- Section sportive scolaire volley-ball.
- De très nombreux ateliers scientifiques et clubs pour développer l'ambition scolaire.

La Vie Scolaire

- Une nouvelle conseillère principale d'éducation en poste.
- Une équipe d'assistants d'éducation stable et dynamique.

Une **équipe médico-sociale** disponible et force de proposition :

- Dans le cadre du suivi des élèves les plus en difficultés médicales et/ou sociales.
- Dans la mise en œuvre d'actions de prévention.

Des **parents d'élèves** dynamiques et impliqués :

- Dans la vie de l'établissement (Conseil de classe, d'administration, participation aux portes ouvertes…).
- Dans la vie du FSE (vente de fournitures scolaires à prix compétitifs et attractifs, photos…).

Nos axes de progrès

Pérenniser les actions existantes dans le cadre du conseil école-collège afin de favoriser la continuité pédagogique au sein du cycle 3.

Favoriser l'accès à tous les élèves et particulièrement ceux qui n'ont pas d'activité sportive ou de loisir pour pouvoir en bénéficier au collège.

Encourager l'utilisation de l'ENT comme principal moyen de communication vers l'extérieur et en direction des familles afin de développer une image plus positive de l'établissement et une communication plus fluide.

Promouvoir encore plus l'ouverture culturelle et artistique au service de tous les élèves et particulièrement ceux qui n'y ont pas accès dans le cadre familial.

Faire en sorte que chaque élève bénéficie d'une orientation choisie et voulue.

Mettre en cohérence toutes les actions éducatives dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la citoyenneté.

Créer les conditions pour que le collège soit un lieu de vie et de travail où les usagers s'y sentent bien.

Amener les élèves à leur réussite et leur épanouissement personnel, scolaire et citoyen.

Nos points forts

Axe 1
Faire réussir tous les élèves

- Pérenniser la liaison école-collège et réussir son intégration
- Choisir son orientation
- Prendre en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers
- Devenir un lycéen ou un apprenti
- Conforter le travail personnel de l'élève.

Axe 2
Développer un climat scolaire serein, le bien-être et la confiance des usagers

- Réussir son intégration au collège
- Donner un rôle effectif aux membres du CVC
- Mobiliser le CESC pour former des citoyens éclairés
- Améliorer l'accueil des nouveaux personnels
- Maintenir des conditions de travail et des relations courtoises

Axe 3
Favoriser l'accès à la culture et à l'international

- Faciliter l'accès pour tous aux ateliers scientifiques et aux activités de l'association sportive
- Ouvrir sur la culture et les différentes formes d'arts
- Favoriser les coopérations à forte valeur ajoutée linguistique

Axe 4
S'engager dans une démarche éco-responsable

- S'appuyer sur un diagnostic partagé pour s'engager dans une démarche éco responsable
- S'inscrire à une formation commune
- Rédiger le dossier pour inscrire le collège dans la démarche de développement durable
- Des objectifs à partager

Axe 1 : Faire réussir tous les élèves

Objectif 1
Réussir son intégration au collège, au lycée

- ✓ Organiser les Olympiades CM2/6ème, poursuivre par une ½ journée d'immersion en fin d'année
- ✓ Favoriser la participation à Expo-sciences sur le bassin scolaire
- ✓ Faciliter les formations inter-degrés, les projets thématiques et les rencontres d'enseignants école-collège
- ✓ Développer l'autonomie
- ✓ Rencontrer des lycéens et des apprentis dans des ateliers par des élèves de 3ème, co-intervention élèves/professeurs

Objectif 2
Choisir son orientation

- ✓ Organiser des visites d'entreprises
- ✓ Proposer des stages en entreprises
- ✓ Participer au forum des métiers, à des mini-stages dès la 4ème
- ✓ Rencontrer le psychologue de l'EN, se rendre au CIO pour des séances de travail

Objectif 3
Prendre en compte les élèves à besoin particuliers

- ✓ Instaurer des heures de co-animation
- ✓ Favoriser une co-éducation famille/collège
- ✓ Déceler de façon précoce les difficultés (professionnels de santé de l'EN)
- ✓ Faire acquérir le socle commun
- ✓ Maintenir l'objectif que chaque élève réussisse à un examen

Objectif 4
Conforter le travail personnel des élèves

- ✓ Mettre en place une évaluation positive qui conforte l'estime de soi
- ✓ Développer le dispositif « devoirs faits » pour permettre à chaque élève de s'investir et de progresser
- ✓ Faciliter l'auto évaluation de chaque élève

Axe 2 : Développer un climat scolaire serein, le bien-être et la confiance des usagers

Objectif 1
Réussir son intégration au collège

- ✓ Pérenniser la journée d'intégration des 6èmes (maintenir la rentrée décalée des 6èmes
- ✓ Conserver les Olympiades et les portes ouvertes
- ✓ Développer et harmoniser des rituels dans le fonctionnement de la classe
- ✓ Conserver la ½ journée d'intégration à la rentrée
- ✓ Mettre en place du parrainage par les pairs 3ème- 4ème/6ème sur la base du volontariat (1ère période de l'année) mais aussi parrainage au sein de la classe, attribution de rôles/responsabilités par périodes (prise de devoirs pour les absents, accompagnement vie scolaire/pôle santé ...)

Objectif 2
Donner un rôle effectif aux membres du CVC

- ✓ Etre une force de proposition au service des élèves (commissions diverses, foyers, bousculades, agréments, …).
- ✓ Engager le CVC dans les réflexions sur les punitions, sur l'organisation) sur l'évolution des règlements.
- ✓ Créer un « bulletin d'informations ».

Objectif 3
Mobiliser le CESC pour former des citoyens éclairés

- ✓ Développer les actions du CESC du parcours santé et citoyen.
- ✓ Créer des temps de parole et d'échanges.
- ✓ Généralisation du PSC1 / recyclage des personnels formés et des élèves.

Axe 2 : Développer un climat scolaire serein, le bien-être et la confiance des usagers

Objectif 4
Améliorer l'accueil des nouveaux personnels

- ✓ Créer un ou des outils pour être opérationnel plus rapidement
- ✓ Réfléchir et améliorer les conditions d'accueil et concevoir un vadémécum de nos procédures internes (que faire en début d'heure ? où aller chercher les élèves ? quand prendre les carnets ?)
- ✓ Fabriquer un trombinoscope pour identifier rapidement tous les membres de la communauté éducative

Objectif 5
Choisir son orientation

- ✓ Organiser des visites d'entreprises
- ✓ Proposer des stages en entreprises
- ✓ Participer au forum des métiers, à des mini-stages dès la 4ème
- ✓ Rencontrer le psychologue de l'EN, se rendre au CIO pour des séances de travail

Axe 3 : Favoriser l'accès à la culture et à l'international

Objectif 1
Faciliter l'accès pour tous aux ateliers scientifiques et aux activités de l'association sportive

- ✓ Développer l'accès aux ateliers scientifiques.
- ✓ Favoriser l'accès aux activités de l'AS

Objectif 2
Ouvrir sur la culture et les différentes formes d'arts

- ✓ Favoriser l'accès à l'art contemporain (coopération avec le FRAC).
- ✓ Favoriser l'accès à la culture (bibliothèque + Sorties « collège au cinéma » + musées de Laval) et autres projets du type projet danse, concours d'éloquence, sortie au théâtre.

Objectif 3
Favoriser les coopérations à forte valeur ajoutée linguistique

- ✓ Faciliter la participation des enseignants aux projets européens Erasmus
- ✓ Développer les coopérations internationale de type échanges entre établissements

Axe 4 : S’engager dans une démarche éco-responsable

Objectif 1
S’appuyer sur un diagnostic partagé de la situation du collège pour s’engager dans une démarche éco responsable

- ✓ Analyser les gestions des énergies
- ✓ Elire des « éco-délégués »
- ✓ Inscrire l’établissement dans une démarche globale de développement durable
- ✓ Coopérer avec l’équipe cuisine et les agents pour les déchets, le gaspillage alimentaire, les circuits courts…
- ✓ S’inscrire à une formation commune
- ✓ Rédiger le dossier pour inscrire le collège dans la démarche de développement durable.

Objectif 2
Des objectifs à partager

- ✓ Végétaliser/verdir l’espace.
- ✓ Produire de l’énergie (panneaux solaires)
- ✓ Moins gaspiller les denrées. Trier les déchets.
- ✓ Responsabiliser les usagers.
- ✓ Partenariat avec l’école de secteur